

CTAI – Centre Thérapeutique Ambulatoire Intensif (CHAI)

Dispositif de crise



Domaines d'activités principaux

Soins psychiatriques et de
réhabilitation
Urgences, situation de crise, prise
en charge du risque suicidaire



Coordonnées

Au Centre ambulatoire de santé
mentale (2e étage) 8 Place du
Conseil national de la Résistance
38400 Saint-Martin-d'Hères

04 56 58 87 60

[https://ch-alpes-isere.fr/pole-
liaison-urgence-et-specificites/](https://ch-alpes-isere.fr/pole-liaison-urgence-et-specificites/)



Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des
intercommunalités
concernées



Modalités d'accès

Qui peut solliciter la structure ?
Professionnel

Présentation

A destination des personnes en situation de crise psychique et/ou suicidaire en post urgence immédiat. Le CTAI est une unité de consultations de crise située au CASM à Saint-Martin-d'Hères, reliée à la filière des urgences psychiatriques.

Objectifs & Missions

L'admission au CTAI répond à une orientation soit de l'UCAP soit des centres de santé AGECSA.

Indications :

- en post-urgence d'une crise suicidaire
- en crise dépressive ou anxieuse
- états réactionnels déclenchés par un événement traumatique de vie

Missions :

- Rencontre d'un soignant de liaison dans le service des urgences
- Accueil rapide dans les 24h à 72h au sein du CTAI
- Prise en charge intensive d'une durée de 2 mois (une à plusieurs consultations par semaine)
- Mise en relation avec des interlocuteurs médicaux, soignants et sociaux susceptibles de poursuivre les soins et l'accompagnement

Prise en charge :

- S'effectue sur indication des médecins psychiatres (urgences CHU Grenoble-Alpes, psychiatrie de liaison)
- Se fonde sur un projet de soins personnalisé et sur un engagement de 2 mois

Le CTAI propose des entretiens individuels et des groupes thérapeutiques

[Signaler une erreur](#) >